

# Présentation du cours de Biologie



3ème degré général de transition

6<sup>e</sup> année

Professeur : B. Pigeon

Année scolaire : 2026/2027

## **1. Objectifs**

Le cours de sciences générales souhaite amener chaque élève à

- ♦ accéder à des ressources et de sélectionner des informations pertinentes ;
- ♦ développer ses capacités à mener une démarche scientifique ;
- ♦ comprendre des aspects du monde qui nous entoure, qu'ils soient naturels ou résultent des applications des sciences ;
- ♦ percevoir comment fonctionnent les sciences, quels en sont les points forts, quelles en sont les limites ;
- ♦ communiquer des idées et des raisonnements.

## **2. Compétences**

Pour atteindre ces objectifs, chaque élève devrait exercer les attitudes et les capacités suivantes :

- ➔ La curiosité conduit à s'étonner, à se poser des questions sur les phénomènes qui nous entourent et à y rechercher des réponses.
- ➔ L'honnêteté intellectuelle impose, par exemple, de rapporter ce que l'on observe et non ce que l'on pense devoir observer.
- ➔ L'équilibre entre ouverture d'esprit et scepticisme suppose, entre autres, d'être ouvert aux idées nouvelles et inhabituelles tout en vérifiant leur caractère plausible.
- ➔ Le travail d'équipe permet la confrontation des idées.

Les capacités liées à la pratique scientifique sont transversales et enrichissent la formation humaniste de l'élève. C'est le cas de l'expression orale ou écrite qui nécessite, en sciences, l'utilisation d'un langage précis et aide à structurer ses idées. La découverte des théories et des modèles scientifiques permet d'exercer, quant à elle, l'articulation des concepts entre eux.

Chaque thème présente les développements attendus sur lesquels l'enseignant va se baser pour construire l'évaluation certificative. Ces développements sont présentés selon trois axes :

- ◆ Expliciter des connaissances (C) : acquérir et structurer des ressources (35 %);
- ◆ Appliquer (A) : exercer et maîtriser des savoir-faire (35 %);
- ◆ Transférer (T) : développer des compétences (30 %).

### 3. Savoirs

| Thème              | Période                       | Références | Pondération |
|--------------------|-------------------------------|------------|-------------|
| <i>Génétique</i>   | Septembre/Novembre            | UAA8       | 15%+15 %    |
| <i>Evolution</i>   | Décembre/Janvier/<br>Février/ | UAA8       | 30 %        |
| <i>Ecosystèmes</i> | Mars/Avril/Mai                | UAA9       | 40 %        |

### 4. Évaluation

#### ***Évaluations formatives***

Tout au long de l'année, l'élève aura la possibilité de tester l'évolution de son apprentissage. Ces évaluations formatives prendront 3 formes différentes :

- devoirs et préparation à domicile
- interrogation à cahier ouvert
- interrogation à cahier fermé

Ces évaluations seront formatives.

#### ***Évaluations sommatives***

Les évaluations sommatives se feront à la fin de chaque thème.

Le cours de sciences générales fait l'objet d'une cote globalisée uniformément pondérée sur les matières de physique, biologie et chimie .

La pondération de chaque thème est reprise dans le tableau « Savoirs »<sup>1</sup>.

La pondération des compétences est reprise au point « Compétences ».

Une cote globale inférieure à 50 % engendrera un non-acquis (NA) pour le cours. Sauf circonstances exceptionnelles, toutes les évaluations sommatives doivent être présentées. En cas d'absence justifiée, l'élève aura la possibilité de repasser son évaluation un mercredi après-midi.

Toute **tentative de fraude** (« copions », copiage de son voisin, utilisation du GSM...) entraînera l'**annulation de l'ensemble de l'évaluation**.

### 5. Communication

Le professeur reste disponible pour toutes questions à l'adresse [b.pigeon@teacher.csdmedu.be](mailto:b.pigeon@teacher.csdmedu.be) (adresse fournie par l'école). **Le mail sera le moyen de communication électronique exclusif** (et non la messagerie Teams ou autres). Le professeur s'engage à répondre dans les 48 heures. L'adresse mail de l'élève sera demandée en début d'année quelle soit celle fournie par l'école ou non. A charge de l'élève d'informer le professeur en cas de changement d'adresse mail.

L'ensemble des documents fournis (support écrits, diagramme, photographies, vidéos) seront disponibles à l'adresse : <https://csdmedu.phyllyum.be/6G/Biologie>.

1 Un « + » signifie une scission en plusieurs évaluations.

## **6. Utilisation de smartphone**

Conformément du décret du 13 mars 2025, l'utilisation du smartphone ou de tout appareil connecté sera totalement prohibé durant les cours, même utilisé comme calculatrice ou horloge.

S'il en dispose, l'élève veillera à ce qu'il soit éteint et dans son sac (en tous les cas non-visible du professeur).

## **7. Les critères de réussite**

L'ensemble des enseignants de l'école adhère à des critères généraux définis collégalement. Ainsi, toute production est évaluée sur la base de certains critères :

- ◆ La **cohérence** et la **pertinence** : la production (= la réponse) est-elle logique et intelligente ?
- ◆ La **langue** : la production est-elle exprimée correctement ?
- ◆ La **présentation** : le support de la production est-il soigné ?
- ◆ La **précision** : la production comporte-t-elle des détails ?
- ◆ **L'autonomie** : la production marque-t-elle des démarches personnelles ?

## **8. Matériel requis**

L'élève a besoin de bics de différentes couleurs, d'une latte graduée, d'une équerre aristo, d'un **classeur A4 séparé**, d'un bloc de feuille A4 et d'une calculatrice scientifique. L'élève est tenu d'apporter l'ensemble de ses notes et des feuilles distribuées, ainsi que de toutes ses évaluations. Le professeur peut vérifier, à tout moment, l'ordre et l'état du cours de l'élève.

## **9. Absence**

En cas d'absence, l'élève est tenu de s'informer dans les plus brefs délais de la matière vue **avant le cours**, de photocopier les éventuelles feuilles fournies aux cours et de se mettre à jour.

## **10. Remédiation**

En cas de difficultés, même en l'absence d'échec, des **explications doivent être demandées**, celles-ci pourront alors être individualisées et données hors des heures de cours (récréation, temps de midi, après 16h30).

## ***Signatures***

Élève

Responsable légal de l'élève

Professeur